



# PORT DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE



## OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Vérifier son APR avant utilisation
- Entretien son APR avant et Après utilisation
- Connaître les limites d'utilisation des APR
- Savoir porter en sécurité son APR

## PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant porter un APR dans le domaine de l'amiante ou équivalent

Opérateur, encadrement de chantier et technique en SS3 et SS4

## PRÉREQUIS :

- Maîtrise de la langue française lue, écrite et parlée
- Avoir une connaissance dans le domaine amiante ou du secteur correspondant au APR de la formation
- Avoir plus de 18 ans
- Absence de contre-indication au port des appareils de protection respiratoire

## DURÉE :

3,5 heures

## PÉDAGOGIE :

- Progression pédagogique par objectif
- Méthode participative
- Mises en situation pratique

## LIEU :

- En interentreprises, dans l'une de nos antennes
- Dans vos locaux, à condition de disposer du matériel pédagogique adapté

## CONTENU :

- Effets sur l'organisme des substances dangereuses et d'une carence en oxygène
- Présentation des principaux masques (FFP3, ½ masque P3, Masque complet P3, Ventilation assistée, Adduction d'air à pression positive, TEV et heaume ventilé)
- Fonctionnement des masques
- Classification et structure des différents appareils
- Les limites d'utilisation et durée d'utilisation
- Remplacement des filtres (pour les appareils filtrants),
- La vérification périodique et journalière :
- Le nettoyage des APR
- Le port des APR sur plateforme pédagogique
- La décontamination des APR
- Comportement et risques induits par le port de l'appareil,
- Périodicité de la formation
- Synthèse et point clés

## MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salle de formation équipée
- Documentation remise aux participants
- Appareils de protection respiratoire
- Validation des acquis de la formation (théorique et pratique)

## FORMATEUR :

- Formateur reconnu pour ses compétences professionnelles et pédagogiques

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION :

- Une feuille de présence signée par ½ journée

## EFFECTIF :

- Groupe de 6 stagiaires maximum

Siret : 388 035 107 00290

Déclaration d'existence : 24 13 01535 37

### CENTRE - SUD OUEST

Chinon – Dampierre  
Saint-Aubin de Blaye - Golfec  
40 rue Pierre Latécoère  
37500 CHINON  
Tél. : 02 47 98 34 00

### EST

Thionville – Chooz - Obernai  
16 Allée du château du Gassion  
57100 THIONVILLE  
Tél. : 03 82 54 48 17

### ILE DE FRANCE

Villejust - Nogent  
8 place Marcel Rebuffat  
91971 COURTABOEUF  
Tél. : 01 64 86 73 34

### NORD - NORMANDIE

Cany-Barville – Gravelines - Cherbourg  
8 rue des Mignardises  
ZI du District  
76450 CANY BARVILLE  
Tél. : 02 35 97 64 00

### PLAINE DE L'AIN

Saint-Vulbas  
120 allée de Pierre Blanche  
01150 SAINT-VULBAS  
Tél. : 04 74 61 99 79

### VALLEE DU RHÔNE

Pierrelatte  
217 rue Louis Hilaire  
26700 PIERRELATTE  
Tél. : 04 75 92 30 30

ind10.5